

CONSEIL SUPERIEUR DE L'ARBITRAGE

Date : Le Vendredi 10 mars 2006

Lieu : 121 Avenue Malakoff 75216 PARIS

Présidence : M. PIETTE Jean-Louis

Membres Présents : MM. BACOURT Bernard (A une partie de la réunion), HUREAU Jean-Pierre, LOPEZ René, PORCU Alain, MONTEIL Henri.

Membre Excusé : M. CUEFF Emmanuel

Assistent à une partie de la réunion: MM. BATTA Marc, Directeur National de l'Arbitrage
RABBY Matthieu, Coordinateur Administratif de la D. N. A.
HARREL Rémi, Animateur Technique National

1. ADOPTION DU PROCES VERBAL DE LA PRECEDENTE REUNION

Le Conseil,

Adopte, sans modification, le procès verbal de la réunion du Conseil du 26 janvier 2006

2. INFORMATIONS DU PRESIDENT DU C. S. ARBITRAGE

▪ a. Planning des Stages

Le Président et le Directeur National de l'Arbitrage communiquent la liste des stages programmés jusqu'à la fin de la saison, à savoir :

- ✓ Membres, Contrôleurs et Contrôleurs Spécifiques DNA : les 23 et 24 juin 2006
- ✓ Présidents de CRA : Les 24 et 25 juin 2006
- ✓ Arbitres Fédéraux L1 : Du 18 au 22 juillet 2006
- ✓ Arbitres Fédéraux L2 et Arbitres Assistants Fédéraux 1 et 2 : Du 21 au 23 juillet 2006
- ✓ Arbitres Fédéraux 3, 4, 5, Féminines et Arbitres Assistants Fédéraux 3 : Du 29 au 31 juillet 2006.

Ils signalent que les nouveaux tests physiques des arbitres F1 et AF1 seront effectués lors des prochains stages, ajoutant que pour les autres catégories, les anciens tests (Cooper) seront pratiqués

▪ b. Rencontres avec les Associations Nationales des Arbitres

Le Président signale que les deux associations n'ont pu se libérer le 26 janvier 2006, entraînant le report des entrevues qui avaient été programmées.

Sur proposition de son Secrétaire, le Conseil décide d'organiser une prochaine réunion de travail au mois de mai 2006. Une invitation sera adressée aux deux associations nationales (UNAF et AFAF) lorsque la date aura été arrêtée.

▪ c. Réunion Présidents de Commissions Centrales/FFF du 2 mars 2006

Le Président aborde les points qui ont évoqués lors de la séance de travail organisée par la FFF. Il se plaît à souligner que cette séance de travail a permis aux participants de mieux se connaître et de mieux communiquer entre les Commissions et Départements dépendant du Conseil Fédéral

Le Secrétaire Général de la FFF souligne que ce type de rencontre sera renouvelé au cours de la prochaine saison.

M. Jean Pierre HUREAU souhaite avoir des précisions sur le Groupe de Travail chargé de l'évolution du barème disciplinaire. Sur ce point, le Secrétaire indique que la L. F. P est représentée par 3 membres au sein de ce Groupe de Travail, ajoutant que M. Jacques POULAIN y siège au titre de la D. N. Arbitrage.

▪ **d. Réunion Bilan des Arbitres de L1 du 2 mars 2006**

M. Marc BATTA fait le compte rendu de la réunion bilan des arbitres de L1 au cours de laquelle les thèmes ci-dessous ont été abordés :

- Assainissement des surfaces de réparation
- Protection des stratèges
- Gestion de match

De son côté, le Président souligne qu'il a eu, avec le Secrétaire, beaucoup de plaisir à participer à cette réunion de travail.

▪ **e. Classement des Arbitres Internationaux**

Le Conseil prend connaissance du classement des arbitres français dans les différentes catégories établies par l'UEFA pour la saison 2005/2006.

Le D. N. Arbitrage signale que la désignation des arbitres, pour la Coupe du Monde de 2006 en Allemagne, va être effectuée par la FIFA très prochainement.

▪ **f. Projet de Loi sur le Statut des Arbitres**

M. Jean Louis PIETTE informe ses collègues que le Projet de Loi ne sera pas voté avant la fin du Mois de mai 2006. Il indique que dans ces conditions la date de la Table Ronde sur l'Arbitrage ne peut être arrêtée.

3. PREPARATION DE LA TABLE RONDE SUR L' ARBITRAGE D' ELITE

Le Président Jean Louis PIETTE informe ses collègues de l'état d'avancement de cette manifestation à laquelle devrait participer, le Ministre de la Jeunesse et des Sports et de la Vie Associative. Il rappelle que les moyens pour faire progresser l'arbitrage devront être largement abordés lors de cette table ronde, ajoutant que la date n'a pas été encore fixée.

Un large échange de vues s'instaure sur les sujets afférents à cette question.

4. DECISION DE L' INTERNATIONAL BOARD SUR LE RECOURS A LA VIDEO

Le Conseil prend acte de la réponse négative qui a été prononcée par l'Assemblée Générale de l'International BOARD, suite à la requête du Président Frédéric THIRIEZ développée devant cette instance européenne le 3 mars 2006.

Un long débat s'instaure sur cette question, chaque membre s'accordant à souligner que ce dossier doit être inscrit à l'ordre du jour de la prochaine Table Ronde sur l'Arbitrage d'Elite.

5. BUDGET PREVISIONNEL DE LA D. N. ARBITRAGE – SAISON 2006/ 2007

Marc BATTA développe le document qui a été réalisé par la D. N. A. Il intervient notamment sur les postes qui pourraient être sensiblement en augmentation : Equipements, Contrôles des arbitres et les stages. Il fait observer que ce budget devrait être en augmentation de 150 000 euros

Le Conseil,

Après avoir longuement débattu sur les aspects de cette question,

Souligne la qualité du travail réalisé par le Service Administratif de la D. N. Arbitrage,

Se propose, pour compléter son dossier, d'intervenir auprès des Services Financiers de la FFF afin qu'ils apportent des précisions sur les postes « Stages F1, F2, F3 F4 et F5 »

6. PROJET DE MODIFICATIONS DU STATUT DE L' ARBITRAGE

Le Conseil,

Prend connaissance du projet qui lui a été adressé par M. Germain LE GARREC, membre de la L. F. Amateur.

Souhaite rencontrer les membres du Groupe de Travail pour aborder les modifications envisagées, notamment celles touchant à :

- ✓ La réunion des CTRA et CTDA (Utilité de fixer les réunions) – Article 16- La DNA doit fixer la périodicité
- ✓ La date de renouvellement des licences des arbitres
- ✓ Le jeune arbitre

De son côté, M. Jean Pierre HUREAU revient sur le projet qu'il a développé à plusieurs reprises : Dans le cadre des Fonds BUT, mise en place d'une formation dans les centres des clubs professionnels, formation qui pourrait conduire certains jeunes à se diriger vers l'arbitrage.

7. CHARTE DE PROGRES PROPOSEE PAR LA LFP

MM. Jean Louis PIETTE, Marc BATA et Henri MONTEIL reviennent sur l'intervention du Président de la LFP lors de la présentation de la Charte de progrès des arbitres du championnat professionnel lors de la réunion Bilan des Arbitres de L1 du 2 mars 2006 . Ils indiquent que M. Frédéric THIRIEZ a souligné, d'une part, les efforts financiers consentis par la L. F. P. et d'autre part que cette dernière et le corps arbitral se sont engagés à poursuivre et amplifier un dialogue permanent et constructif à partir des axes de progrès définis par la charte établie.

8. FONDS « BUT »

Rémi HARREL fait le point sur l'évolution des affectations du Fonds BUT. Il revient sur les subventions accordées aux ligues et aux districts dans le cadre des commissions « Recrutement et Fidélisation des arbitres ».

M. HARREL fait observer que le budget alloué pour les journées nationales de l'arbitrage 2005/2006 a été scrupuleusement respecté.

Abordant le Budget 2005/2006, M. HARREL confirme qu'un reliquat de 30 000 euros est disponible.

Le Conseil,

Invite M. HARREL à lui faire une proposition de répartition pour les 5 ou 6 dossiers qui sont en attente d'examen.

Note que son Président va adresser un courrier à Monsieur Jean Pierre ESCALLETES pour lui faire part des observations du Conseil sur l'affectation des fonds pour la saison 2006/2007

9. LUTTE CONTRE LE RACISME DANS LES STADES

Le Conseil,

Se dit préoccupé par cette situation grandissante sur les stades

Note que Monsieur Jean Louis PIETTE se propose d'adresser un courrier aux Présidents de la FFF et de la LFP pour leur faire part des réflexions du Conseil dans ce domaine.

10. INTERVENTIONS DIVERSES

Alain PORCU : Informe le Conseil qu'un arbitre a été victime d'un Vol d'effets personnels lors d'une rencontre du championnat de France. M. PIETTE souligne que ni le CSA ni la DNA ne peuvent intervenir dans une affaire de droit commun, ce qui est le cas dans le dossier exposé par son collègue Alain PORCU

11. DATE DE LA PROCHAINE REUNION

Le Conseil

La fixe au **mercredi 19 avril 2006 à 9H30**, au 121 avenue Malakoff 75016 Paris.

Le Président

Jean Louis PIETTE

Le Secrétaire

H. MONTEIL